

Expertise-Comptable
Audit & Commissariat aux comptes
Social & Ressources Humaines
Juridique
Informatique et Digital
Patrimoine
Stratégie & Conseil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social clos le 31 décembre 2023

RETIS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
16 Rue Ferdinand Dubouloz
74200 THONON LES BAINS

A l'Assemblée Générale de l'Association RETIS,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RETIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels :

Le résultat administratif 2021 qui a été établi à 372 100,26 € par le financeur demeure dans les fonds propres en compte 115021. Si l'ancienne méthode dérogatoire avait été appliquée, les produits de l'exercice auraient été reconstitués afin d'être conforme aux arrêtés du financeur et le résultat de l'exercice aurait été majoré de 372 100,26 €.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « changement de méthode comptable » expose l'impact sur l'exercice du changement de comptabilisation opéré sur les reprises de résultat effectuées par le financeur.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités de votre bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau du 15 mars 2024.

VII. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❑ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❑ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❑ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❑ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Etienne, le 28 mars 2024

ECOMEX

Société de Commissaires aux Comptes
représentée par



Corinne LAGOA

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires
aux Comptes

Les comptes annuels se caractérisent par :

❑ Total du bilan	3 355 154 €
❑ Total des produits.....	4 958 783 €
❑ Total des charges.....	4 774 980 €
❑ Excédent de l'exercice	183 803 €

Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 556	4 556		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	395 696	305 392	90 303	46 030
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 345		30 345	33 791
	TOTAL I	430 597	309 948	120 649
Comptes de liaison				
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	80 605		80 605	76 959
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	12 522		12 522	38 543
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 101 553		3 101 553	2 944 552
Charges constatées d'avance	39 825		39 825	36 152
	TOTAL III	3 234 506	3 234 506	3 096 206
Frais d'émission des emprunts				
	IV			
Primes de remboursement des obligations				
	V			
Ecarts de conversion actif				
	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 665 102	309 948	3 355 154	3 176 027

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	603 314	594 864
Autres réserves		
Report à nouveau	698 613	285 318
Excédent ou déficit de l'exercice	183 803	421 745
Situation nette	1 485 730	1 301 927
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	580 947	580 947
	TOTAL I	2 066 677
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	1 882 874
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	125 567	280 876
	TOTAL III	125 567
PROVISIONS		
Provisions pour risques	100 000	100 000
Provisions pour charges	285 709	273 812
	TOTAL IV	385 709
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 123
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 041	27 076
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	662 231	591 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 254	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	675	5 041
	TOTAL V	777 201
Ecarts de conversion passif		
	VI	638 464
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 355 154	3 176 027

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	270	210
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 729 436	4 393 146
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	21 700	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	46 713	66 743
Utilisations des fonds dédiés	155 309	161 222
Autres produits	3 967	1 887
	TOTAL I	4 957 396
Charges d'exploitation		4 623 208
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 441 551	1 289 451
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	233 925	206 335
Salaires et traitements	2 163 489	1 905 029
Charges sociales	885 317	755 836
Dotations aux amortissements et dépréciations	23 853	30 512
Dotations aux provisions	11 897	7 521
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 033	5 036
	TOTAL II	4 768 065
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	189 331
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 387	519
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	1 387
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 387
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	190 718

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 500	2 250
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 323	
TOTAL VI	6 823	2 250
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-6 823	-2 250
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	92	12
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 958 783	4 623 728
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 774 980	4 201 983
EXCEDENT OU DEFICIT	183 803	421 745

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	9 800	5 675
TOTAL	9 800	5 675
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	9 800	5 675
TOTAL	9 800	5 675

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 355 154 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 183 803 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

L'Association RETIS - dénommée A.RETIS - a pour mission de :

- **prévenir les difficultés** auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives ;
- **accompagner les familles** dans leur prise d'autonomie (développement du pouvoir d'agir) et de recherche de solutions aux problèmes rencontrés ou identifiés par les acteurs sociaux ;
- **protéger les enfants** et assurer leur sécurité et leur bien-être par un accueil partiel ou total ;
- **responsabiliser les mineurs** face à leurs actes déviants par un apprentissage de la citoyenneté et participer à la coproduction de la sécurité pour tous ;
- **promouvoir les actions d'entraide** et de parrainage destinées à resserrer le filet de protection de l'enfance et revitaliser le lien social ;
- **soutenir les professionnels** dans leurs missions psycho-socio-éducatives par le renforcement de leur expertise et le développement des compétences ;
- **agir sur l'environnement** pour créer des conditions facilitant l'insertion et l'intégration des personnes accompagnées en mobilisant les ressources de l'environnement et de la collectivité.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 355 154 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 183 803 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

Changement de méthode comptable :

Depuis plusieurs exercices comptables, par dérogation au règlement ANC, nous comptabilisons les reprises des résultats antérieurs directement dans les fonds propres en reconstituant les produits de l'exercice tels qu'ils figuraient sur les arrêtés annuels du financeur.

Sur cet exercice, il a été décidé de s'aligner au règlement ANC.

Ainsi, le résultat administratif 2021 qui a été établi à 372 100,26 € par le financeur demeure dans les fonds propres en compte 115021.

Si l'ancienne méthode dérogatoire avait été appliquée, le résultat de l'exercice aurait été majoré de ce montant.

Le résultat administratif provisoire 2022 d'un montant de 438 325,49 € demeure en attente de reprise.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 100 000 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite ont été estimées à partir d'une méthode actuarielle, réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux, techniques propres à l'association. L'engagement comptabilisé s'élève à 285 709 €.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 125 567 €

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 318 heures. La valorisation de ce bénévolat est faite de la manière suivante :

- 74 heures x 50€ pour les heures réalisées par les administrateurs soit 3 700€
- 244 heures x 25€ pour les heures d'aide au devoir soit 6 100€

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La communication des rémunérations des 3 dirigeants les mieux rémunérés n'est pas faite.

En effet, les mandats des administrateurs sont gratuits. Seul le directeur salarié perçoit une rémunération. La communication d'une telle information reviendrait à communiquer une information à caractère personnel.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 556		
TOTAL	4 556		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	147 715		
Matériel :			
- De transport	79 218		38 100
- De bureau et informatique, mobilier	272 335		31 029
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	499 268		69 129
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 791		875
TOTAL	33 791		875
TOTAL GENERAL	537 614		70 004
CADRE B			
		Diminutions	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immos en fin d'exercice
			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 556
TOTAL			4 556
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencts et aménagt. const.			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencts et aménagt. divers	16 360		131 355
- De transport			117 318
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier	156 342		147 023
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	172 701		395 696
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 320		30 345
TOTAL	4 320		30 345
TOTAL GENERAL	177 021		430 597

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 556			4 556		
TOTAL		4 556			4 556		
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers		137 419	4 225	15 357	126 287		
Matériel de transport		75 893	2 727		78 620		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		239 926	16 901	156 342	100 485		
Emballages récupérables et divers							
TOTAL		453 238	23 853	171 698	305 392		
TOTAL GENERAL		457 793	23 853	171 698	309 948		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE			
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30 345		30 345
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	80 605	80 605	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 830	6 830	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 692	5 692	
Charges constatées d'avance	39 825	39 825	
	163 298	132 953	30 345

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice



Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	73 041	73 041		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	346 866	346 866		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	267 013	267 013		
Impôts sur les bénéfices	92	92		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 260	48 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	41 254	41 254		
Produits constatés d'avance	675	675		
	TOTAL	777 201	777 201	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice



Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	594 864	-3 106	11 556		603 314
Report à nouveau	285 318	424 851		11 556	698 613
Excédent ou déficit de l'exercice	421 745	-421 745	183 803		183 803
Situation nette	1 301 927		195 359	11 556	1 485 730
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées	580 947				580 947
TOTAL	1 882 874		195 359	11 556	2 066 677



Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PRIME COVID	32 405					32 405	
TOTAL	32 405					32 405	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FORMATION	10 490		10 490				
FILE ACTIVE SEMOH	195 565		102 403			93 162	
SERVICE INVESTIGATION							
SURCOUTS TDC	42 416		42 416				
TOTAL	248 471		155 309			93 162	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	580 947	11 897	11 897		580 947
	TOTAL I	580 947	11 897	11 897	580 947
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	100 000				100 000
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	273 812	11 897			285 709
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II	373 812	11 897		385 709
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
Immobilisations					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	Total III				
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	954 759	23 794	11 897	966 656
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		11 897			
- financières					
- exceptionnelles					

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2023	31/12/2022
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
	TOTAL	
862 - Prestation		
	TOTAL	
864 - Personnel bénévole		
CVN ADMINISTRATEURS	3 700	4 200
CVN AIDE AUX DEVOIRS	6 100	1 475
	TOTAL	9 800
	TOTAL GENERAL	9 800
		5 675
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2023	31/12/2022
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
	TOTAL	
871 - Prestation en nature		
	TOTAL	
875 - Bénévolat		
CVN ADMINISTRATEURS	3 700	4 200
CVN AIDE AUX DEVOIRS	6 100	1 475
	TOTAL	9 800
	TOTAL GENERAL	9 800
		5 675

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 452	10 107
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	402 900	390 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 254	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	454 607	400 200



Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 188	76 959
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	2 536	14 798
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	19 724	91 757

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	675	5 041
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		675	5 041

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	39 825	36 152
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		39 825	36 152

